

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez des renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Claragine, comprimés pelliculés

Bayer (Schweiz) AG

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que le Claragine et quand doit-il être utilisé?

Claragine est un médicament phytothérapeutique pour le traitement des symptômes du rhume des foins (rhinite allergique) et des affections associées des yeux, du nez et de la gorge. L'utilisation de Claragine procure une amélioration sensible de l'état général.

Claragine est standardisé à 8 mg de pétasines par comprimé pelliculé. Il contient un extrait (Ze 339) de feuille de pétasite (*Petasites hybridus* L.).

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Ce médicament contient moins de 0.2 mg d'hydrates de carbone digestibles par dose simple (1 comprimé pelliculé).

Quand Claragine ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution?

Claragine ne doit pas être pris en cas d'hypersensibilité connue à l'un de ses composants.

Claragine ne doit pas être pris par des enfants de moins de 12 ans.

Dans de très rares cas, une hépatotoxicité a été observée avec des préparations contenant un extrait au CO₂ de racines de pétasite. Une action hépatotoxique ne peut être totalement exclue également pour Claragine, contenant un extrait au CO₂ de feuilles de pétasite (Ze 339). En cas de lésion hépatique préexistante, une prudence particulière est de rigueur lors de la prise de médicaments à base de pétasite.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique ou
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication)!

Claragine peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser Claragine?

Sauf indication contraire, les adultes et les adolescents dès 12 ans prennent 2 comprimés pelliculés répartis sur la journée. En cas d'exposition au pollen intense il est possible de prendre 3 fois par jour 1 comprimé pelliculé si nécessaire. Les comprimés pelliculés devraient être pris avec un peu d'eau sans être croqués. Ils peuvent être pris indépendamment de l'heure et des repas.



L'utilisation et la sécurité de Claragine n'ont pas été établies à ce jour pour les enfants moins de 12 ans. Claragine ne doit donc pas être pris par des enfants de moins de 12 ans.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Claragine peut-il provoquer?

La prise de Claragine peut provoquer les effets secondaires suivants: fréquemment des troubles gastro-intestinaux tels des douleurs abdominales, des diarrhées ou des nausées, et occasionnellement des réactions d'hypersensibilité de la peau avec des rougeurs, des tuméfactions, des démangeaisons. Réactions d'hypersensibilité chez les patients présentant une sensibilisation contre les plantes de la famille des composacées ainsi que maux de tête. Il n'y a aucune indication sur la fréquence d'apparition de ces effets secondaires.

Des hépatotoxicités très rares mais relativement grave ont été observées lors de l'emploi de préparations contenant un extrait au CO₂ de racines de pétasite. Une action hépatotoxique ne peut être totalement exclue également pour Claragine, contenant un extrait au CO₂ de feuilles de pétasite. En cas de baisse de performance inhabituelle, de coloration jaune du tissu conjonctival des yeux ou de la peau, d'urines foncées ou de selles décolorées qui peuvent être signes d'une éventuelle hépatotoxicité, la prise de Claragine doit être interrompue et un médecin consulté.

Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

À quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Conserver à température ambiante (15-25 °C) dans l'emballage d'origine.

Conserver hors de la portée des enfants.

Vous devriez consulter votre médecin si les troubles persistent. Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient Claragine?

1 comprimé pelliculé de Claragine contient 17.8 - 40 mg d'extrait au dioxyde de carbone de feuilles de pétasite (Ze 339) (RDE 50-100:1), correspondant à 8 mg de pétasines.

Cette préparation contient en outre des excipients.

Numéro d'autorisation

68487 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Claragine? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale. Emballages blister à 20 comprimés pelliculés.

Titulaire de l'autorisation

Bayer (Schweiz) AG, CH-8045 Zürich

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en août 2017 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

